

# Baigts Infos



## Sommaire

2	Mot du Maire	20	un Hiver Dououreux
3	Composition du Conseil municipal	21	le Mot des Associations
4	Liste des commissions municipales	31	Bibliothèque
5	Réunions du Conseil Municipal en 2008	32	Souvenirs d'Antan
12	Projet d'Aménagement	33	Etat Civil 2008
15	le Centre Communal d'Action Social	34	Site Internet C.C.C.O.
16	le C.L.I.C.	35	Avis de la Mairie
17	Informations Sociales	37	Jeux
18	le Maison de l'Emploi et de la Formation	38	Vie Pratique



# 1. Le Mot du Maire

▣ Les nouvelles technologies et l'univers du numérique contribuent à transformer en profondeur la société, les rapports sociaux, les loisirs, les méthodes de travail,...



D'une manière générale, notamment grâce à ces nouvelles techniques nous communiquons et nous informons davantage, mieux et surtout plus vite.

Il n'en demeure pas moins vrai que le bulletin municipal, adressé à chaque foyer dans sa version « papier » que nous essayons de toujours améliorer me semble encore aujourd'hui un moyen d'information efficace et apprécié de beaucoup.

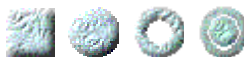
Merci à tous ceux qui ont activement participé à son élaboration.

L'ouverture toute récente du site internet de la Communauté de Communes du canton va permettre à chaque village de mettre en ligne sa « propre page » et de l'alimenter à sa guise.


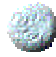

Demain, à l'évidence nous nous connecterons et cliquerons sur [BaigtsInfo.com](http://BaigtsInfo.com).....

En attendant, bonne lecture à tous.


Christian PALETTE



## 2. Composition du Conseil Municipal

-  **Maire :** Christian Palette
-  **1<sup>er</sup> adjoint :** Patrick Cerbe
-  **Adjoints :** Catherine Cazemajor  
Serge Urbistondo  
Guilhem Mousques



-  **Conseillers municipaux :**
- |                   |                          |
|-------------------|--------------------------|
| Nadège Calvo      | Michel Larroque          |
| Christian Darracq | Audrey Lescoute          |
| Françoise Dulucq  | Emmanuel Parent          |
| Anne-Marie Dupouy | Guy Pémartin             |
| Nathalie Josée    | Corinne Pigelet-Pathouot |






 **Commissions Municipales :** Conseil Municipal du 28/03/2008.

Le Maire préside chaque commission.

1 <sup>ère</sup> commission : <b>Finances – Impôts - Personnel</b>	<b>Christian PALETTE</b> Patrick CERBE Cathy CAZEMAJOR Serge URBISTONDO Guilhem MOUSQUES	Les habitants de Baigts de Béarn sont toujours invités à s'inscrire dans les commissions ouvertes (toutes excepté la 1 <sup>ère</sup> réservée au maire et aux adjoints).  La porte reste ouverte aux volontés et envies de chacun.	
2 <sup>ème</sup> commission : <b>Aménagement du territoire Urbanisme - Assainissement</b>	<b>Emmanuel PARENT</b> Serge URBISTONDO Annie DUPOUY Michel LARROQUE Guy PEMARTIN	5 <sup>ème</sup> commission : <b>Vie Associative – Jeunesse - Sports</b>	<b>Audrey LESCOUTE</b> Nadège CALVO Corinne PIGELET- PATHOUOT Nathalie JOSEE Guilhem MOUSQUES
3 <sup>ème</sup> commission : <b>Voirie – Bâtiments - Matériel</b>	<b>Guilhem MOUSQUES</b> Patrick CERBE Christian DARRACQ	6 <sup>ème</sup> commission : <b>Bibliothèque – Cyber- base</b>	<b>Annie DUPOUY</b> Nadège CALVO Corinne PIGELET- PATHOUOT Nathalie JOSEE Françoise DULUCQ
4 <sup>ème</sup> commission : <b>Environnement – Sécurité Cadre de vie</b>	<b>Serge URBISTONDO</b> Nathalie JOSEE Christian DARRACQ	7 <sup>ème</sup> commission : <b>Accueil – Fêtes &amp; Cérémonies - Information</b>	<b>Cathy CAZEMAJOR</b> Nadège CALVO Corinne PIGELET- PATHOUOT Audrey LESCOUTE Emmanuel PARENT

## ■ Délégation aux organismes communaux et inter-communaux :

Conseil Municipal du 28/03/2008.

<p><b>Commission d'Appel d'Offre:</b></p> 	<p><b>Titulaires :</b> Annie DUPOUY Patrick CERBE Michel LARROQUE</p>	<p><b>Suppléants :</b> Nadège CALVO Françoise DULUCQ Guilhem MOUSQUES</p>
<p><b>Centre Communal d'Action Sociale</b></p> 	<p><b>4 membres désignés par le C. Municipal :</b> Cathy CAZEMAJOR Annie DUPOUY Nathalie JOSEE Michel LARROQUE</p>	<p><b>4 membres nommés par le maire :</b> Aurélia CERBE Elisabeth DOUCHINE Bernadette FERREIRA Brigitte LASSALLE</p>
<p><b>Communauté de Commune du Canton d'Orthez</b></p> 	<p><b>Titulaires :</b> Christian PALETTE Serge URBISTONDO</p>	<p><b>Suppléants :</b> Annie DUPOUY Emmanuel PARENT</p>
<p><b>Syndicat Eau &amp; Assainissement Des 3 Cantons</b></p> 	<p><b>Titulaires :</b> Christian PALETTE Patrick CERBE</p>	<p><b>Suppléant :</b> Christian DARRACQ</p>
<p><b>Syndicat d'Energie Des Pyrénées Atlantiques</b></p> 	<p><b>Titulaire :</b> Christian PALETTE</p>	<p><b>Suppléant :</b> Christian DARRACQ</p>

## ■ Délégation auprès de différentes instances : Conseil Municipal du 28/03/2008.

<p><b>Conseil d'école</b></p>	<p>Christian PALETTE Annie DUPOUY</p>
<p><b>ADAPEI : Conseil de vie sociale</b></p>	<p>Annie DUPOUY</p>
<p><b>Correspondant Défense Nationale</b></p>	<p>Guilhem MOUSQUES</p>
<p><b>Délégués Grippe Aviaire &amp; Calamités Agricoles</b></p>	<p>Annie DUPOUY Guy PEMARTIN</p>
<p><b>Délégué sécurité auprès du centre de secours</b></p>	<p>Guilhem MOUSQUES</p>

# 3. Réunions du Conseil Municipal en 2008

## BILAN DES REUNIONS ET DECISIONS DE L'ANNEE 2008

### Le Conseil Municipal s'est réuni 8 fois en 2008, année de renouvellement de l'assemblée.

L'ancienne équipe s'est réunie les 29 janvier et 22 février.

La réunion du 22 mars a vu l'installation du nouveau Conseil Municipal, de l'élection du Maire et des Adjointes.

La nouvelle assemblée s'est réunie 6 fois :

- o 28 mars 2008
- o 08 avril 2008
- o 12 juin 2008
- o 02 septembre 2008
- o 28 octobre 2008
- o 10 décembre 2008

Les décisions relatives à la nomination des élus dans les diverses commissions ou instances ont été relatées dans le bulletin info 2008.

Les questions traitant des projets ou travaux seront évoquées à la fin de cette rubrique.

## QUESTIONS FINANCIERES

### I – LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs des différents budgets de l'année 2007.

#### 1) MULTIPLE RURAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 764.70
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	21 636.69
Soit un excédent de	<b>9 871.99</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13 161.16
RECETTES D'INVESTISSEMENT	11 420.19
Soit un déficit de	<b>1 740.97</b>

**Excédent global 8 131.02**

#### 2) LOTISSEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	106 393.83
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	106 393.83

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24 939.17
RECETTES D'INVESTISSEMENT	24 939.17

**2008 voit la clôture de ce budget annexe**

### 3) SERVICE ASSAINISSEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	20 121.40
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	25 787.77
Excédent de	<b>5 666.37</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	170 217.04
RECETTES D'INVESTISSEMENT	211 261.73
Déficit de	<b>41 044.69</b>

**Déficit global 46 711.06**

### 4) BUDGET COMMUNAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	318 999.48
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	456 295.79
Excédent de	<b>137 296.31</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	439 033.81
RECETTES D'INVESTISSEMENT	412 246.97
Déficit de	<b>26 786.84</b>

(Reste à réaliser Recettes)	71 652.00
(Reste à réaliser Dépenses)	130 700.00
Excédent global	<b>51 464.46</b>

**Les comptes de gestion (comptabilité du Percepteur), conformes aux résultats communaux, sont adoptés à l'unanimité.**

### II – LES BUDGETS PRIMITIFS

Les prévisions budgétaires pour l'exercice 2008 ont été adoptées comme suit :

#### 1) BUDGET MULTIPLE RURAL

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
DEPENSES ET RECETTES	23 484

<b>INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES ET RECETTES	41 784

#### 2) BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT

<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>	
DEPENSES ET RECETTES	29 086

<b>INVESTISSEMENT</b>	
DEPENSES ET RECETTES	75 550

**Les tarifs assainissement n'ont pas été modifiés. Toutefois, l'abonné subira une hausse compte tenu du prélèvement d'une taxe de 0.03 € par m<sup>3</sup>, à reverser à l'Agence de l'Eau Adour Garonne.**



## FONCTIONNEMENT

DEPENSES ET RECETTES 480 182

## INVESTISSEMENT

DEPENSES ET RECETTES 254 657

Les travaux ou acquisitions suivants sont prévus :

- Aménagement du bourg	61 050 €
- Acquisition matériel	7 500 €
- Réhabilitation Presbytère (étude)	2 000 €
- Local coiffure	5 000 €
- Cimetière (columbarium)	2 000 €
- Salle des sports (réfection toiture)	18 000 €

## 5 ) FISCALITE

Les taux communaux ne sont pas modifiés. La fiscalité locale se présente ainsi :

TAXES	TAUX VOTÉS 2007	BASES 2008	TAUX VOTÉS 2008	PRODUIT 2008
T.H	9.01	783 600	9.01	70 602
F.B	10.35	655 500	10.35	67 844
F.N.B	23.21	38 200	23.21	8 866
TOTAL				147 312

## III – AUTRES DECISIONS FINANCIERES

### A – Décisions modificatives

Des décisions modificatives ont été prises en cours d'année. Sur le budget assainissement, prévision complémentaire de 1 000 € pour des réparations dues à des dommages électriques. Sur le budget communal des virements de crédits sont votés pour l'achat de poteaux de foot, le remplacement des protections des panneaux de basket et l'acquisition de matériel informatique pour la Mairie : + 12 000 €. Les crédits initialement prévus sur la salle de sport sont diminués d'autant.

### B – Subvention Classe de Neige

Une participation est accordée à l'association « Coopérative Scolaire » pour contribuer au financement de la classe de neige du cycle 2 : 755 €

### C – Emprunts Assainissement

Le prêt sur 30 ans pour les travaux d'extension de réseau et la station d'épuration, initialement à taux variable, est passé à taux fixe au 1<sup>er</sup> janvier : taux 5 % trimestriel.

### D – Garantie d'emprunt

Une garantie d'emprunt est accordée pour l'association « Amicale Laïque » qui a du faire un prêt de 8000 € afin de réaliser des travaux de mise aux normes acoustiques.

### E – Indemnités Maires - Adjoint

Elles constituent une dépense obligatoire pour la commune, la loi fixant les indemnités maximales par strate démographique.

Les indemnités attribuées au Maire et aux adjoints sont votées ainsi:

- Indemnité du Maire : 1 159.79 € mensuel
- Indemnité par Adjoint : 159.00 € mensuel

### F – Indemnités du receveur Principal

Le principe d'indemnité de concours à verser à Monsieur le Trésorier est adopté à l'unanimité.

## PERSONNEL COMMUNAL

\* *Emploi saisonnier* : un emploi saisonnier d'une durée de 6 mois est créé pour aider l'agent technique lors de la période estivale (6 h par jour pendant 6 mois)

\* Deux agents ont été recrutés pour remplacer le personnel titulaire en formation (service cantine / garderie et entretien des bâtiments).

\* La Commune a accueilli 3 stagiaires affectés à l'entretien des espaces verts (convention avec le CAT ADAPEI de BAIGTS)

\* *emploi occasionnel* : un emploi d'une heure par jour scolaire est créé pour l'année scolaire afin de renforcer l'effectif du personnel affecté à la cantine.

\* Deux anciens agents communaux, Mme Madeleine LAHITTE et Mr Louis LESPES sont décédés.



## PATRIMOINE

**Location terrain Pachous :** ce bail d'une parcelle agricole est reconduit au bénéfice de Mr Benoît DOMERCQ au prix de 170 € l'hectare, soit 78.71 € par an pour la surface louée.

**Cimetière :** L'état de certaines tombes non entretenues fait l'objet de remarques régulières. Il n'est pas possible d'intervenir sans avoir respecté une procédure longue et stricte.

Un travail de recensement de l'ensemble des tombes a été fait par un élu.

**WC Publics :** ce bâtiment a fait l'objet d'un sinistre causé par un tiers. Les travaux de réparation ont été réalisés en régie.

**Stade :** des dégradations ont été constatées a plusieurs reprises, la gendarmerie est intervenue. Les poteaux de foot à sept ont été remplacés.

**Salon de coiffure :** L'aménagement d'un local a été réalisé dans sa quasi-totalité par l'employé communal.

Un agent de la CCCO est venu en renfort pour effectuer les travaux d'électricité. L'entreprise SOCOTEC a été mandatée pour assurer le contrôle de conformité de cette installation.

La vitrine a été installée par Aluminium Service.

Un bail commercial dérogatoire de 24 mois a été signé avec Madame Michèle DE NARDI/BETBEDER avec un loyer de :

- ✚ Loyer principal : 200 € par mois
- ✚ Charges pour électricité : 40 € par mois

**Salle de Sport :** Des infiltrations d'eau ont été constatées dans la salle de réunion. Un architecte est venu constater, avec l'entreprise ayant réalisé les travaux de toiture en 1994.

L'étanchéité des cheneaux a été refaite par l'entreprise TOITS ZINC proposant un traitement à base de résine (garanti 10 ans). Coût des travaux : 2 690 € HT.

Ce bâtiment a fait l'objet du contrôle de la commission sécurité.

**Les conditions de location** ont été revues en commission. En ce qui concerne les tarifs, ils sont fixés ainsi :

SALLE DE SPORT ( à la séance)		
Prix /équipe/séance (éclairage compris)		
Batchois	Gratuit	
Equipe mixte (pelote et tennis)	4 €	
Equipe extérieure	8 €	
SALLE DE SPORT (location week end)		
TARIF (DU VENDREDI AU LUNDI)		Caution
Batchois	200 €	1 000 €
Associations Batchoises	Gratuit	1 000 €
MAISON POUR TOUS		
Tarif		Caution
Batchois	30 €	150 €
Extérieur	60 €	150 €

**Sinistres :** Diverses indemnisations ont été acceptées pour :

- ✚ Eclairage public : 1036.26 €
- ✚ Postes de relevage assainissement : 1 408.80 €
- ✚ WC publics : 3 504.78 €
- ✚ Remplacement jardinière percutée par un véhicule : 638.96 €

**Place de l'Eglise et des Embarats :** mandat est donné à Mr le Maire pour signer une convention avec la Région en vue de l'aménagement de cette place.

Le géomètre a dressé le relevé topographique pour un coût de 1 782.04 €.

D'autre part, Monsieur le Maire est mandaté pour signer un contrat de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet FOURCADE (phase avant projet sommaire). Ce projet avait été préalablement soumis à la commission « Aménagement du Territoire ».



### Presbytère

Ce dossier, lancé fin 2007 a fait l'objet de nombreux débats, en séance de conseil municipal et également à l'extérieur, compte tenu de l'émoi qu'a pu susciter ce projet.

L'ancienne équipe, réunie une dernière fois le 22 février, n'a pas souhaité arrêter le projet définitif, laissant ce soin à la future assemblée municipale.

Toutefois, les dossiers de demande de subvention ont été déposés en Préfecture courant février (contrainte de date limite de dépôt des demandes) afin de ne pas hypothéquer des financements dans cas où le projet se concrétiserait en 2008.

D'autre part, l'accord du locataire (l'évêché) était une condition essentielle pour le lancement des travaux avant la fin du bail (31 décembre 2008).

Si dans un premier temps la réponse verbale a été favorable, le courrier qui a suivi ne l'était plus.

Les travaux ne pouvaient donc commencer qu'après dénonciation du bail, étant bien entendu avec l'évêché que l'occupant pourrait rester dans les lieux, dans la mesure du possible, pendant la durée des travaux.

La nouvelle assemblée, après avoir pris connaissance du projet et de tous les éléments de réflexion, a décidé à l'unanimité la poursuite du projet qui consiste à aménager deux appartements de type F4, l'un devant être mis à la disposition du prêtre, et l'autre, aménagé dans un deuxième temps, destiné à la location.

Monsieur le Maire a donc été mandaté lors de la séance du 12 juin 2008 pour signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec le PACT du Béarn, lancer la procédure de consultation et mettre fin au bail, en cas de non accord.

Le courrier de résiliation du bail a été notifié à l'évêché le 23 septembre 2008

La commune et le maître d'œuvre se sont vus refuser l'accès du logement lors d'une visite pour effectuer un relevé du bâtiment.

La commune a donc attendu que le bail soit effectivement résilié (1<sup>er</sup> janvier 2009) pour lancer la procédure.

A ce jour, le projet définitif a été arrêté par l'assemblée municipale et le maître d'œuvre prépare le dossier de consultation.

Il convient de souligner toutefois une modification dans la décision de l'assemblée de procéder uniquement aux travaux de réhabilitation du logement du prêtre.

Le Conseil Régional peut financer des travaux d'aménagement d'espace public si le projet s'inscrit en annexe de construction de logements sociaux (le presbytère n'étant pas pris en compte) ou d'un commerce.

Afin de bénéficier d'une participation de cette collectivité pour la place des « Embarats », il était essentiel de présenter le projet de façon concomitante avec celui du logement annexe du presbytère. C'est donc l'option qui a été retenue à l'unanimité par l'assemblée.

En clair, le projet pour le second logement est lancé administrativement avec une consultation commune (tranche ferme pour le logement ① et tranche conditionnelle pour le ②).

*Le plan d'aménagement est présenté dans la rubrique « travaux 2009 »*

### VIE LOCALE

**Sport:** le club de Foot a informé de la prévision à court terme de fusionner avec Bérenx. Pour la saison 2008/2009, les deux associations restent « en entente ».

De la même manière, le BCB a fusionné avec RAMOUS, pour le Basket.

**Commission accueil :** un projet de livret d'accueil a été établi.

**Commission vie scolaire-Bibliothèque-Cyberbase :** il convient de préciser que cette commission n'est pas ouverte aux membres extérieurs du Conseil Municipal pour la partie « vie scolaire »

**Commission Vie Associative :** une plaquette info sur les associations est à l'étude.

Les utilisateurs de la salle de Sport demandent un panneau d'affichage.

**Amicale Laïque :** compte tenu des travaux d'insonorisation effectués, un accord a été donné pour l'utilisation de musique lors de manifestations. Une autorisation a été donnée à cette association pour organiser un vide grenier dans la salle de sport.

**Devenir de la Poste :** La Poste évolue. Elle propose à la Commune une convention pour la création d'une agence postale communale.



Un responsable a fait un état des lieux du bâtiment ; l'installation électrique a été refaite, le bureau et le logement sont donc indépendants.





RESEAU D'EAU	AFFAIRES SCOLAIRES
<p>Le rapport annuel dressé par le Syndicat n'appelle pas d'observation particulière. L'assemblée souhaite toutefois souligner que le document ne rapporte pas des désagréments subis par les abonnés suite à une succession de coupures en 2007.</p> <p>* Une réunion s'est tenue en mairie le 17 avril 2008 afin de définir le tracé du réseau d'eau potable qui reliera le haut et le bas service entre la salle de sport et le nouveau lotissement. D'autres points ont été abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ La peinture du réservoir du temple</li> <li>✚ L'interconnexion avec la ville d'Orthez au niveau du réservoir du temple</li> <li>✚ Le remplacement de la conduite avant la réfection de la RD 415.</li> <li>✚ D'importants travaux au château d'eau de Sallespisse engendrent des problèmes d'alimentation, d'où de nombreuses coupures.</li> </ul> <p>* les conduites devraient être remplacées chemin Séré, c'est la raison pour laquelle les travaux de réfection de cette voie sont repoussés.</p> <p>* Le terrain et le réservoir du temple, étaient toujours propriété communale. Ils ont été rétrocédés au syndicat</p> <p>* Il a été signalé à plusieurs reprises un manque de réactivité de la SAUR lorsque des fuites mineures sont signalées.</p>	<p>* <b>Cantine</b> : le contrat avec le fournisseur a pris fin le 31 juillet. Après une nouvelle consultation ( 3 entreprises) le contrat a été renouvelé avec la Culinaire des Pays de l'Adour qui n'a pas augmenté son prix de vente.</p> <p>* <b>Effectif</b> à la rentrée : 65 inscrits</p> <p>*Remplacement postes informatique : Avenir Informatique a été retenu après consultation pour remplacer le matériel devenu désuet.  <b>Coût d'acquisition</b> : 3 868.40 € pour 4 ordinateurs et 3 imprimantes.  Les services de la Maison des Communes avaient établi un dossier de consultation et procédé à l'analyse des offres.</p> <p>Le copieur, tombé en panne en début d'année a été également remplacé. Coût : 1 271.40 € HT.</p> <p><b>Garderie des enfants pendant la grève des enseignants</b> : Dans un premier temps, cette garderie était basée sur du volontariat avec une convention avec l'Académie. Puis c'est devenu une obligation avec la loi du 28 août 2008 qui institue un droit d'accueil des élèves.</p> <p>Le Conseil Municipal, à la majorité (une voix contre), a décidé de ne pas mettre en place ce service d'accueil (séance du 28 octobre).</p> <p>Cette décision a fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif par le Préfet (recours en référé), le Maire étant convoqué en audience le 02 décembre.</p>
<p style="text-align: center;"><b>RESEAU DIVERS</b></p> <p><b>Protection incendie GUYOMARC'H</b> : des contacts ont été pris avec la CCCO pour sonder un busage passant sus la voie ferrée. Ce conduit pourrait servir au passage d'une canalisation d'eau.</p> <p><b>Electrification</b> : un renforcement de réseau sera nécessaire pour viabiliser le lotissement Arriou de l'Ous.  Un programme de renforcement du Poste Castéra est accepté pour un montant de travaux de 105 332.74 € TTC. La participation communale s'élève à 20 524.29 €.</p> <p><b>Sécurité Passages à niveau</b> : Une inspection des passages à niveau sera réalisée en collaboration avec Réseau Ferré de France et la DDE (à la demande de la Préfecture)</p>	<p>Le service administratif de la Maison des Communes a rédigé le mémoire en réponse (coût 895 €).</p> <p>La Commune ayant mis en place le service d'accueil lors de la grève du 20 novembre (pour éviter les pénalités encourues : 100 € par jour d'astreinte), la Préfecture s'est désistée de sa requête.</p> <p>La décision du Conseil Municipal de ne pas assurer un service d'accueil pendant les grèves reste donc valable.</p>



VOIRIE	ENVIRONNEMENT URBANISME	
<p>* Des courriers ont été adressés à deux propriétaires, l'un pour l'avertir du danger imminent de chute d'arbre sur la chaussée, l'autre pour attirer l'attention de l'état d'un bâtiment jugé dangereux (pouvoir de police du maire sur les immeubles menaçant ruine).</p> <p>* <b>Instauration d'un sens interdit</b> : des riverains ont sollicité une dérogation pour emprunter le sens interdit sur une vingtaine de mètres.(sens interdit sauf riverains) Après avis du Conseil Général, accord a été donné.</p> <p>* <b>Plan Local de Randonnée</b> : des conventions ont été passées entre la CCCO et des propriétaires afin d'autoriser le passage sur leurs propriétés, dans le cadre du projet du Plan Local de Randonnée.</p>	<p>* <b>Containers de l'ADAPEI</b> : le site fera l'objet d'un aménagement. Ce lieu de collecte est devenu un vrai dépôt d'ordures.</p> <p>* <b>Pollution</b> : à plusieurs reprises, des échantillons d'eau prélevés dans les ruisseaux, indiquant une pollution de ces cours d'eau, ont été apportés en mairie. Après une nouvelle plainte, le garde pêche a été alerté. La DDEAF a été également avertie.</p> <p>* <b>Urbanisme</b> : Les riverains d'un terrain ayant fait l'objet 'un certificat d'urbanisme ont fait part de leur désapprobation. Monsieur le Maire rappelle que les décisions sont prises conformément à un document d'urbanisme, approuvé en Conseil Municipal, après un travail en concertation avec les services de l'Etat et enquête publique.</p>	
<p>* <b>aménagement du parking épicerie</b> : l'entreprise APPIA a réalisé les travaux de terrassement pour l'extension du parking de l'épicerie. Coût : 3 966 € H T.</p> <p>* Le Conseil Général a procédé à des travaux de remise en état de la RD 415 dans le bourg.</p> <p>* Les travaux d'entretien réalisés par la CCCO en 2008 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Voie et parking de l'école</li> <li> Une partie de la route de St Girons</li> </ul> <p>* <b>Crédits déconcentrés du Conseil Général</b> : chaque conseiller général dispose d'une enveloppe annuelle pour procéder à des travaux particuliers sur les voies départementales. Cette enveloppe est répartie entre chaque commune du canton. En 2008, des fossés bouchés ont été recréés face aux propriétés CHUQUET et CARRER. L'évacuation des eaux a été assurée par une traversée de la route départementale (3 300 €).</p> <p>* Les orages du début de l'été ont provoqué de nombreux dégâts sur la voirie. Un programme intempérie a été sollicité par la CCCO auprès du Conseil Général.</p> <p>* L'association Avenir est intervenue pour l'élagage des arbres en bordure de la route Départementale.</p> <p>* chemin des Crêtes : la tranchée effectuée pour les écoulements d'eau se révèle dangereuse, car trop profonde. La vitesse excessive des véhicules sur cette voie est souvent signalée.</p> <p>* Il a été demandé qu'un panneau de limitation de vitesse à « 70 » précède celui à « 50 », à l'entrée du bourg, côté ouest.</p>	<th data-bbox="823 790 1476 828">INTERECOMMUNALITE</th> <p>* Mise à disposition de personnel : une convention sera signée avec la CCCO pour la mise à disposition de personnel pendant l'été 2007 (397.90 €) et pour les travaux d'électricité au Salon de Coiffure.</p> <p>* Contrat Communautaire de Développement (petite enfance) et Projet de Pays : les élus de la commission « Jeunes » se sont réunis afin de répondre à un questionnaire concernant une étude relative à l'accueil des jeunes enfants dans le cadre du volet petite enfance. Une enquête a été réalisée auprès des parents concernés.</p> <p>Dans le même temps, la commune a été questionnée sur des projets qui pourraient entrer dans le cadre d'un projet Pays.</p> <p><b>La création d'une maison des Services a été mise en évidence.</b> Ce projet de mise à l'étude est approuvé par l'ensemble des élus car il aurait pour finalité de voir recentrer au bourg le cabinet médical et d'infirmières et d'intégrer, pourquoi pas, un centre d'accueil pour la petite enfance.</p> <p>Un responsable de la Poste a pris connaissance de cette étude et a été interrogé sur la possibilité d'un partenariat afin d'intégrer l'agence postale dans ce regroupement de services.</p>	INTERECOMMUNALITE



\* Rapport d'activité 2007 de la CCCO : une copie est remise à chaque conseiller. Ce document est à la disposition du public.

\* Le partenariat accepté par la CCCO avec deux clubs sportifs a suscité quelques réactions, notamment de la part de l'ASB Foot qui souhaite également une reconnaissance de leur action bénévole auprès des jeunes, par l'augmentation de leur subvention.

\* Adhésion au Syndicat Assainissement : l'assemblée, saisie par le Syndicat des 3 cantons, n'a pas souhaité se prononcer sur la demande d'adhésion de la Commune de Sault de Navailles au Syndicat Assainissement, au motif que BAIGTS n'est pas adhérente pour cette compétence.

\* Site Internet : La CCCO va ouvrir un site internet. Chaque commune aura son propre site. Monsieur PARENT est désigné personne référente pour l'alimenter et le mettre à jour.

## ASSAINISSEMENT

**Programme assainissement 2001 (station épuration) :** ce programme se termine enfin avec le paiement des dernières factures à la SNATP et la SAUR, et la régularisation administrative d'une servitude de passage pour une conduite assainissement. Une indemnisation de 600 € a été versée au propriétaire.

### **Extension du réseau vers le lotissement Arriou de l'Ous :**

L'entreprise HASTOY a été retenue lors de la consultation réalisée en janvier. Le marché a été signé pour 49 995 € H.T. Les autres propositions étaient respectivement de 57 885.05 €, 58 972.00 € et 119 138.40 €

Les travaux se sont déroulés pendant l'été.

Un manque de coordination entre les intervenants (maître d'œuvre, géomètre, entreprises) a eu pour conséquence une erreur lors de l'implantation de la canalisation. Elle a été placée en terrain privé.

Les travaux sont donc à refaire en partie (à charge de l'entreprise et du maître d'œuvre). Un accord a été trouvé entre eux et le promoteur. A ce jour, rien n'est encore régularisé.

La Commune ne percevra aucune subvention pour ces travaux.

**Entretien :** après consultation, l'entreprise LAFOURCADE réalisera les vidanges des stations de relevage et procèdera au débouchage d'un tronçon de canalisation place de la Mairie (2 interventions par an pour 900 € HT).

Un bilan 24 h sur la station d'épuration a dû être effectué afin de compléter le dossier de déclaration. Le cabinet SCE a effectué cette prestation (après consultation) pour 450 € H.T.

## DIVERS

\* **Lotissement Domblides :** l'acte de régularisation de la cession de terrain à l'Office 64 de l'Habitat (ex Office HLM) a été signé.

\* La Préfecture a informé de l'installation d'un radar fixe sur la RD 817 (ex RN 117), à proximité du domaine de Régis.

\* **commission communale des impôts :** une liste de 24 commissaires est proposée à la Direction des Services fiscaux qui choisira 6 titulaires et 6 suppléants contribuables afin de constituer la commission communale des impôts.

\* **Achat d'un défibrillateur :** cette question a été étudiée par la commission « Sport Loisir » : le principe d'acquisition est retenu, les crédits seront prévus au BP 2009.

Il sera installé dans la halle de la salle de Sports. Un membre de la Croix Rouge interviendra pour animer une formation.

\* **Utilisation de la Salle :** cette même commission a proposé certaines modifications au règlement intérieur en matière d'utilisation des salles.

### \* Soutiens divers :

1) Le Conseil Municipal apporte son soutien pour demander le retrait de projet de privatisation de la poste.

2)° FNACA : les élus, à l'unanimité, ne souhaitent pas donner de suite à la demande de soutien pour solliciter l'officialisation du 19 mars comme journée nationale du Souvenir et de recueillement pour les victimes de la Guerre d'Algérie et des Combattants du Maroc et de la Tunisie.

3) un soutien est apporté à l'ADAPEI dans sa démarche de dénoncer la situation précaire des personnes handicapées, qui sont de plus en plus nombreuses à vivre en dessous du seuil de pauvreté.



## 4. Projets d'aménagement

---

Deux dossiers à l'étude en 2008 devraient débiter cette année.

### Aménagement de la place des Embarats

Après la place de la Mairie, comme cela était prévu dans l'étude réalisée par le CAUE, le Conseil Municipal a décidé de procéder aux travaux d'aménagement de la place « Les Embarats » (place de l'église et jardin de Portes).

Objectif de l'aménagement :

- ✚ Redéfinir la chaussée, réduite en largeur et marquée par les bordures,
- ✚ Créer un cheminement piéton le long des anciens fossés,
- ✚ Sur le jardin de Portes : Organiser l'espace par la création d'une place basse libre, laissant la possibilité de stationner, et d'une place haute avec des plantations et une aire de jeux,
- ✚ Stationnement des véhicules : il se fera le long de la voie sous les arbres.

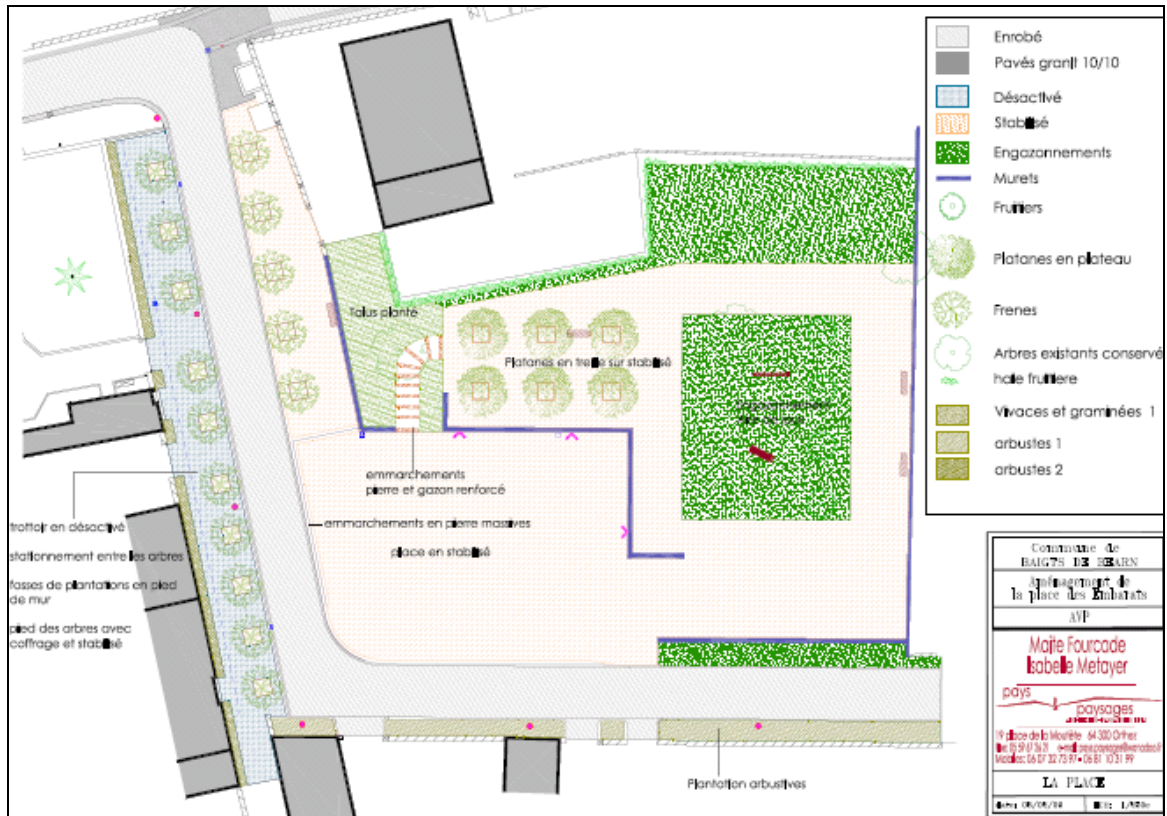
Le projet, validé par le Conseil Municipal avait été préalablement présenté à la commission « Aménagement du Territoire », par le cabinet Pays Paysage, maître d'œuvre.

La consultation des entreprises devrait être lancée ce mois de juin avec une prévision de début de travaux en septembre-octobre 2009.

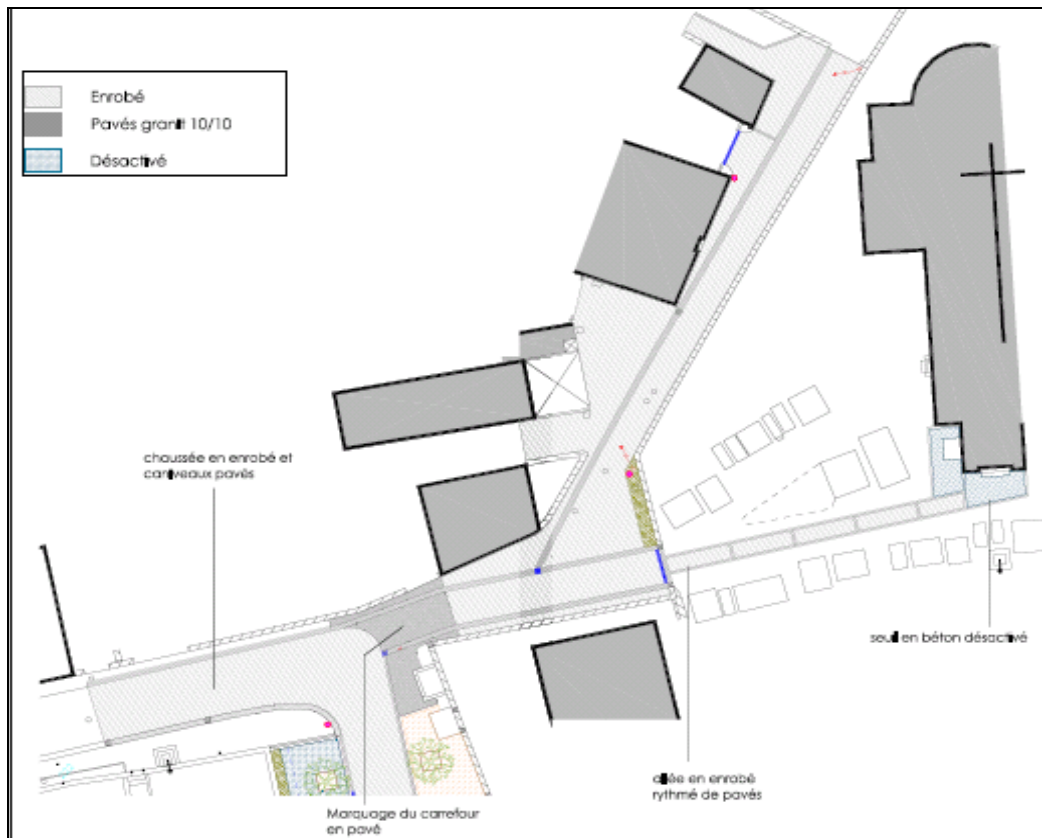
A l'occasion de ce projet, l'allée de l'église va être aménagée jusqu'au seuil de l'édifice, afin d'en faciliter l'accès et améliorer l'aspect esthétique.



## ● PLAN D'AMENAGEMENT PLACE DES EMBARATS



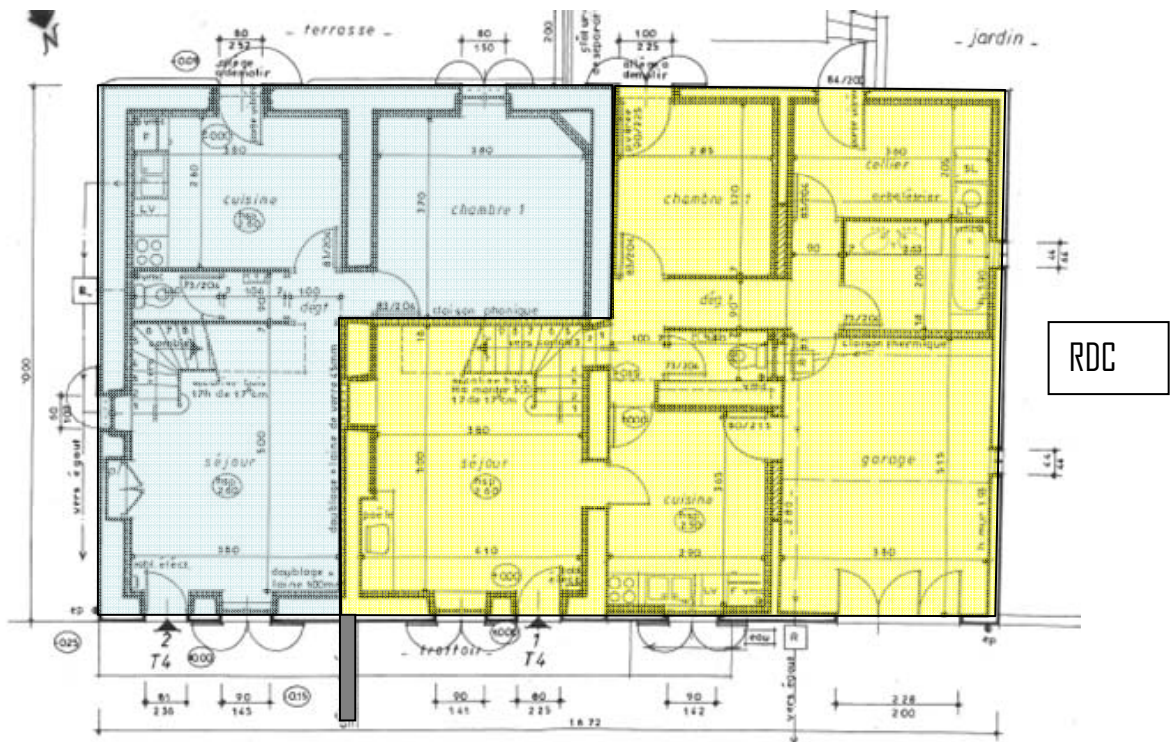
## ● PLAN D'AMENAGEMENT ACCES A L'EGLISE



# Aménagement du presbytère

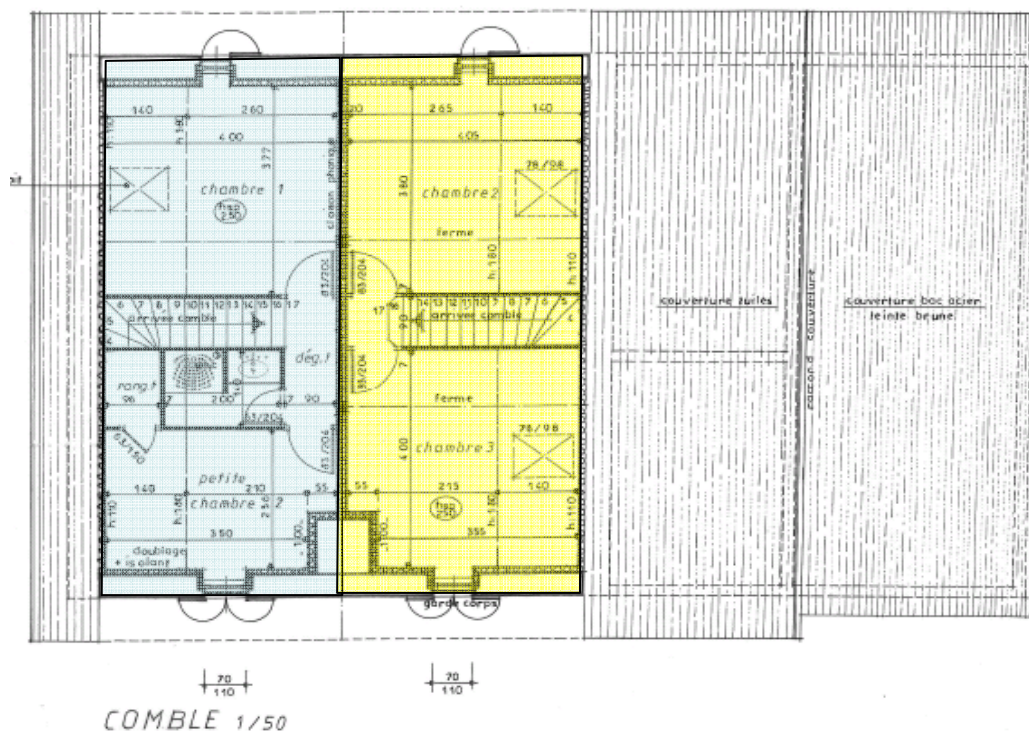


Le logement du Presbytère va faire l'objet d'un aménagement selon le plan ci-dessous. Les travaux sont prévus cet automne. La suite des travaux (aménagement d'un second logement) sera faite dans un deuxième temps.



Logement 2  
 Travaux seconde phase










Logement 1  
 (travaux 2009)



COMBLE 1/50

## 5. Le Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S. est composé de 9 membres : Le Maire, Président, 4 membres élus par le Conseil Municipal et 4 membres nommés par le Maire.

Membres élus	Membres nommés
 Mr Christian PALETTE, Président Membres du Conseil Municipal	 Madame Aurélia CERBE
 Madame Cathy CAZEMAJOR (vice présidente)	 Madame Elisabeth DOUCHINE
 Madame Anne Marie DUPDUY	 Madame Bernadette FERREIRA
 Madame Nathalie JOSÉE	 Madame Brigitte LASSALLE
 Monsieur Michel LARROQUE	

Outre ses compétences obligatoires telles que l'instruction des demandes d'aide sociale (admission en maison de retraite, en CAT...), le CCAS exerce des actions dans divers domaines :

**Gestion d'un foyer logement pour personnes âgées** : la Résidence Casenabère, rue Lacarrère  
Depuis 1986, cet établissement accueille des personnes âgées de plus de 60 ans. Il est composé de 7 appartements 5 T1 bis et 2 T2 et d'un logement de fonction mis à la disposition d'un couple de gardiens.  
A ce jour tous les appartements sont occupés.

Un projet d'extension de la structure est envisagé. Des contacts ont été pris avec la SOEMH d'Orthez qui serait maître d'ouvrage de l'opération. Le Conseil d'Administration a d'ores et déjà donné un avis favorable pour étudier ce projet.

**Service d'aide à domicile** : 8 aides à domicile interviennent sur le village. En 2008 elles ont réalisé 4427 heures auprès des bénéficiaires.

Une demande d'agrément qualité est en cours, condition essentielle au maintien de cette activité auprès des bénéficiaires de l'APA.

**Le Service d'Aide à Domicile recrute** : Les personnes qui souhaiteraient travailler auprès des personnes âgées peuvent adresser un courrier de motivation à Monsieur le Maire.

**Logements sociaux** : Maison Casado : 2 logements sociaux type F4 ont été aménagés en 2006.

### **Autres Actions du CCAS**

- ***Colis de Noël*** : les personnes de 75 ans et plus bénéficient d'un colis de Noël dont la distribution est assurée par les membres du CCAS. En 2008, 88 colis ont été distribués.
- ***Portage de livres*** : Décision récente en date du 23 mars dernier, le CCAS a créé un **service de portage de livres**, en collaboration avec la bibliothèque. Madame Bernadette FERREIRA, membre du CCAS, se tient à la disposition des personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour leur apporter des ouvrages. Vous pouvez contacter la Mairie (05.59.65.33.09) ou la bibliothèque (05.59.65.32.24).

*Nouveau !*

*Nouveau !*

- **Mise à disposition aide à domicile**: toute personne, après hospitalisation, en cas de besoin, peut bénéficier d'une mise à disposition gratuite de 10 heures d'aide à domicile. Les mamans rentrant de maternité pourront bénéficier de 4 heures d'aide à domicile. Contactez un membre du CCAS ou la mairie.
- **Aides diverses**: Chacun peut se trouver en situation difficile à un moment donné, le CCAS attribue, sous condition, des aides ponctuelles, alimentaires ou financières. Vous pouvez contacter un membre du CCAS ou Monsieur le Maire.
- **Présence verte**: le CCAS est partenaire de Présence Verte, système de téléassistance et participe financièrement, sous conditions, à la location de l'appareil. Renseignez vous auprès de la mairie.
- **Portage de repas**: il est assuré par la ville d'Orthez. Renseignez vous auprès du secrétariat sur les modalités.

## 6. Le C.L.I.C.

Le CLIC est un service de proximité, gratuit et ouvert à tous, géré par la **Communauté de Communes du Canton d'Orthez**, à destination des personnes de plus de 60 ans, de leur entourage et des professionnels. L'objectif premier du CLIC est d'améliorer la vie quotidienne des personnes âgées de 60 ans et plus.





- **Il informe sur l'ensemble des droits et des dispositifs en faveur des personnes âgées** : accès aux aides et aux prestations, aux services de soutien à domicile, à l'offre de soins, aux structures d'accueil, aux loisirs ...
- **Il propose une aide dans les démarches administratives** (APA, téléalarme, portage de repas, aides ménagères, inscription en établissement d'hébergement...).
- **Il oriente vers les partenaires** susceptibles de répondre aux demandes dans le respect des missions et des compétences de chacun.
- Dans le cadre d'un accompagnement individuel personnalisé, **il procède à une analyse globale de la situation des personnes afin de repérer leurs besoins** tout en respectant leur projet de vie. Il propose un plan d'intervention et mobilise les services appropriés (service d'aide à domicile, SSIAD, cabinet infirmier...).
- **Il organise, coordonne et suit la mise en place du plan d'intervention** en concertation avec les différents interlocuteurs (familiaux et professionnels).



## *Le C.L.I.C. s'est aussi...*

- **Un lieu d'échanges et de rencontres** pour les personnes âgées, les familles et les professionnels (ex : réunions de libre expression avec Béarn Alzheimer tous les 2èmes samedis du mois animées par une neuropsychologue...)
- **Un centre de ressources, de documentations** actualisées et diversifiées.
- **Un service qui organise des actions collectives d'information, de prévention** ( ex : séances d'information sur des thèmes liés au vieillissement : prévention des chutes, nutrition, mémoire, adaptation du logement...), **d'animation** (ex : semaine bleue, Echanges, les rendez-vous seniors) et éventuellement de formation en partenariat avec différentes institutions.
- **Un observatoire des besoins qui impulse et fédère les partenaires** autour de projets communs visant à améliorer la prise en charge des personnes âgées.

**Pour tout renseignement, contacter :**

**Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)** - Coordinatrice : Melle Vanessa DONNAY  
 Communauté de Communes du Canton d'Orthez / 9 avenue du Pesqué - 64300 ORTHEZ  
 05.59.69.78.04  05.59.67.16.46  [vanessa.donnay@cccorthes.fr](mailto:vanessa.donnay@cccorthes.fr)  
Ouverture : Lundi au jeudi: 8h30-12h30/13h30-17/30 - Vendredi 8h30-12h30/13h30-16h30

## 7. Informations Sociales

*Le Revenu de **Solidarité Active** est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin*

*Nouveau !*

Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et certaines aides temporaires comme la prime de retour à l'emploi

Il est également versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités. Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail. Il peut être soumis à l'obligation d'entreprendre des actions favorisant une meilleure insertion professionnelle et sociale.

L'Etat et les départements s'associent pour mettre en place cette nouvelle prestation, dont le premier versement interviendra le 6 juillet 2009. Le RSA est versé par le Allocations Familiales ou les Caisses de Mutualité Sociale Agricole. Il concerne plus de 3 millions de ménages. Pour notre département 20 000 bénéficiaires devraient s'ajouter au 10 000 qui font déjà partie du dispositif RMI.

## ● A QUOI SERT LE RSA ?

### ***1. à compléter les revenus du travail pour ceux qui en ont besoin***

Si votre salaire est limité, le RSA peut, sous certaines conditions de ressources et selon votre situation familiale, améliorer votre quotidien, et cela même si vous ne bénéficiez actuellement d'aucune prestation.

### ***2. à encourager l'activité professionnelle***

Quand vous retrouvez du travail, le RSA vous assure un complément de revenus qui vous permet de gagner plus que vos seules prestations

### ***3. à lutter contre l'exclusion***

Avec le RSA, un interlocuteur unique suit l'ensemble de votre dossier, vous accompagne dans votre recherche d'emploi et vous informe sur les aides qui peuvent faciliter votre reprise d'activité.

### ***4. à simplifier les minima sociaux***

Au lieu de recevoir plusieurs aides séparées (allocation parent isolé, RMI ou intéressement proportionnel et forfaitaire à la reprise d'activité) et qui ont des règles complexes, vous recevez une seule et même aide qui intègre plusieurs prestations sociales et demeure stable si votre situation ne change pas.

## ● Comment obtenir le revenu de solidarité active ?

### ***Informations pratiques***

→ Vous trouverez des informations sur le RSA :

- ✚ Sur le site internet du Conseil Général : [www.cg64.fr](http://www.cg64.fr)
- ✚ Sur le site du gouvernement : [www.rsa.gouv.fr](http://www.rsa.gouv.fr)
- ✚ En appelant le numéro national mis en place à cet effet : 39 39
- ✚ Auprès des CAF de Bayonne (0 820 24 64 10) et Béarn et Soule (0 820 24 64 20)

→ les personnes qui pensent être concernées par le dispositif peuvent se rapprocher d'ores et déjà de leur CAF ou MSA

→ chacun peut vérifier son éligibilité à l'allocation RSA en allant sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou sur [www.msa.fr](http://www.msa.fr) afin d'éviter des demandes qui ne seraient pas recevables.

### ***Où s'adresser pour déposer une demande de RSA ?***

Il faut prendre contact avec un service premier contact le plus proche, soit pour notre commune :

- ✚ La Maison de la Solidarité Départementale à Orthez – maison Gascoin
- ✚ Le Centre Communal d'Action Sociale d'Orthez (Mairie)
- ✚ CAF de Béarn et Soule – 5 rue Louis Barthou à PAU
- ✚ MSA – 1, place Marguerite Laborde 64017 PAU Cédex

## 8. La maison de l'emploi et de la formation



### TOUS REUNIS AU SERVICE DE L'EMPLOI



Votre espace EMPLOI et FORMATION de proximité. Un lieu d'accueil, d'information, d'orientation et de soutien personnalisé. La maison de l'emploi et de la formation contribue à fédérer et mobiliser l'ensemble des acteurs de l'économie, de l'emploi et de la formation tout au long de la vie.

#### *Vous êtes,*

- **Demandeurs d'emploi** inscrits ou non à l'AMPE,...
- **Salariés** en demande de formation, de reconversion, de création d'entreprise,...
- **Chefs d'entreprise** à la recherche de compétences,...

#### *Nous vous proposons, avec nos partenaires, un ensemble de services gratuits :*

- Un **outil informatique** pour consulter les offres d'emploi, rédiger votre CV, actualiser votre situation auprès des ASSEDIC,...
- Une **aide** à la prise en main de l'outil informatique,...
- Un **accompagnement dans vos démarches** : recherche d'emploi, création ou reprise d'entreprise, changement d'orientation professionnelle, recherche de formation,...
- Une **possibilité d'entretien individuel** afin d'établir un pré-diagnostic de vos besoins, avant une orientation vers nos partenaires,...
- Des **permanences assurées par nos partenaires**,...
- Pour les entreprises, une **diffusion de vos offres d'emploi** auprès de notre réseau de partenaires,...
- Un **lien entre vos besoins de recruteur et les compétences du public** demandeur d'emploi,...

#### MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

9, avenue du Pesqué  
64 300 ORTHEZ

☎ 05-59-38-79-50

✉ [contact.orthez@mef-64centre.fr](mailto:contact.orthez@mef-64centre.fr)

#### NOUS VOUS ACCUEILLONS A ORTHEZ

	Matin	Après-Midi
Lundi	fermé	13h30-17h30
Mardi Mercredi Jeudi	9h00-12h30	13h30-17h00
Vendredi	9h00-12h30	13h00-16h00

## 9. Un hiver douloureux



Comme tout le Sud-Ouest, la commune n'a pas échappé à la tempête Klaus du 24 janvier 2009. Les avertissements précédant ce fort coup de vent ont permis aux habitants de limiter leurs sorties et de se protéger.

Les dégâts matériels ont essentiellement touché la végétation haute et des toitures. Les bâtiments communaux ont subi quelques dégâts progressivement réparés avec des coûts de travaux pris en charge par nos assurances (dans quels délais ?).



Les dégâts les plus importants à déplorer sont ceux du bois des communs où 70 % des pins n'a pas résisté. La municipalité envisage avec l'ONF le meilleur moyen de valoriser ce bois tombé et de replanter en réfléchissant à la nature des essences végétales.

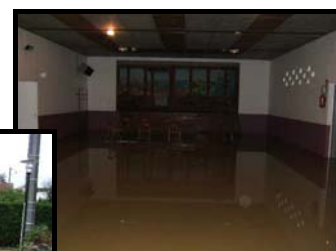
La chute des arbres a occasionné la coupure des routes que les employés municipaux accompagnés d'élus, d'agriculteurs et de volontaires courageux ont rapidement dégagé. Cette chute a par contre fortement endommagé les réseaux aériens et certains secteurs ont été privés d'électricité durant une petite semaine. L'eau est revenue au robinet en fin de week-end pour la majorité des habitations.



La solidarité du voisinage accompagnée de la livraison d'eau et la mise à disposition de congélateurs par Mr Manescau a permis de conserver l'essentiel et un confort de vie dont notre société peut mesurer la fragilité et la dépendance.

Si le retour momentané de l'électricité le mardi soir au quartier Bellevue était le bienvenu il s'est malheureusement transformé en catastrophe pour mesdames Jouarnau et Larbre qui ont vu leur maison partir en fumée et en feu en quelques minutes suite à une probable surtension. Souhaitons qu'elles puissent rapidement engager les travaux de rénovation et nous rejoindre prochainement.

Après la tempête de Janvier, ce sont les **inondations** qui ont marqués le village en février 2009. Les fortes précipitations du mercredi 11 ont fait déborder les ruisseaux et plusieurs bâtiments du village ont subi des dégâts des eaux : la salle de l'amicale laïque et les habitations en bordure du ruisseau.



# 10. Mot des associations

■ Comité des Fêtes	page 22
■ Aïnés Ruraux	page 23
■ Amicale Laïque	page 24
■ Basket-Club Batchois	page 25
■ France-Espagne Pêche	page 26
■ A.S. Baigts Football	page 27
■ Association des Parents d'Elèves	page 28
■ Société de chasse	page 29
■ Hill-Climbing Béarn Team	page 30



Sur proposition de la commission Vie Associative, Jeunesse, Sport, la commune va acquérir un **défibrillateur** qui sera installé dans le hall de la salle des sport et accessible pendant les activités sportives.

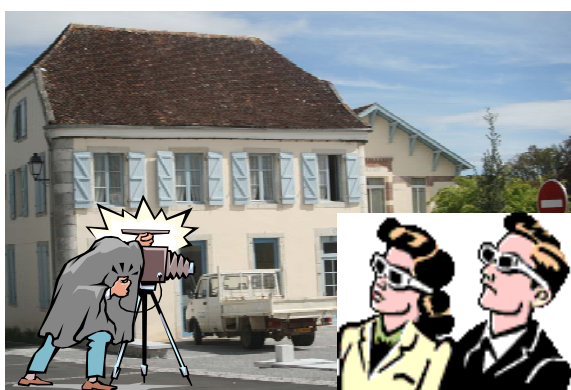
Les associations seront prochainement invitées à une démonstration de son fonctionnement.

La Cyberbase de la C.C.C.O. projette la réalisation de **clip vidéo sur les communes du territoire**. Ces clips nécessitent la participation des habitants de la commune et seront ensuite mis en ligne sur le site internet communautaire. Un appel aux bonnes volontés et aux acteurs est donc passé dès à présent pour un « casting » à l'automne prochain.

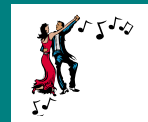


Contactez-nous au  
**06 89 01 29 46**

[cbb.bearndesgaves@orange.fr](mailto:cbb.bearndesgaves@orange.fr)



# Comité des fêtes



## ● Bilan 2008

**Un Bilan Mitigé :** En effet, l'année 2008 fut moyenne pour le comité des fêtes. Il y aura eu certes des satisfactions mais également des petites déceptions quand même.

D'un côté le traditionnel **CARNAVAL** connaît un grand succès avec la participation de plus en plus d'enfants et de parents qui jouent le jeu en défilant dans les rues de Baigts avec des déguisements de plus en plus originaux. Un moment fort de cette journée est le gouter servi à l'Amicale où petits et grands se retrouvent après le jugement de San Pancart.

Merci encore à tous les enfants et parents qui participent avec plaisir à cette manifestation.



De l'autre côté les **fêtes patronales** laisseront aux bénévoles du comité des fêtes quelques regrets. La Bodega du samedi soir avec sa paella et le groupe de flamenco Santa Maria aura connu une faible affluence de même que l'anguillade du dimanche après-midi.

Cependant, le petit déjeuner béarnais servi le samedi matin, le traditionnel concours de pêche des enfants, le concours de pétanque et le gouter des aînés auront eu un succès mérité.

La grosse satisfaction de ce week-end sera la démonstration de chiens d'arrêt sur gibier organisée avec les chasseurs Batchois, l'initiation au tir à l'arc et la démonstration de chien de troupeau par JB Ferrand.

Le Comité est déjà entrain de modifier le programme des fêtes pour essayer d'intéresser le plus grand nombre d'entre vous. En espérant vous satisfaire au mieux n'hésitez pas à nous faire passer vos attentes et vos idées. Toute personne intéressée pour participer au Comité des Fêtes est bien évidemment la bienvenue, en espérant que la jeunesse Batchoise soit motivée !

Le Comité des Fêtes remercie Mr le Maire, son Conseil Municipal et tous ses partenaires.

Dates à retenir :

**FÊTES DE BAIGTS les 28-29-30 Août**

Info : pour vos repas de famille le Comité des fêtes dispose de vaisselle – renseignements en mairie

# Ainés Ruraux - En Aban Toustem



Début d'année, Assemblée Générale suivie d'un repas au restaurant du Lac de Luc à Pouillon. Au mois d'avril, grâce à nos amis les chasseurs, que nous remercions beaucoup, nous avons organisé le repas du sanglier au restaurant du lac de Luc à Pouillon, ce qui a été une bonne réussite.

En fin d'année, gouter de Noël offert par le club aux adhérents, avec bourriche interne. Merci au Comité des Fêtes qui nous a permis de passer un bon après-midi du samedi des Fêtes avec un goûter dansant excellent.

Concernant les deux sorties annuelles d'un jour : la première à MAULEON au mois de juillet pas très prisée, heureusement compensée par la deuxième à BIARRITZ, IBARDIN & SAINT JEAN DE LUZ, qui a été super !



Une trentaine de personnes en moyenne participe aux deux jeudis après-midi de détente mensuels, sauf au mois d'août.

En cours d'année, nous sommes présents à l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Ainés Ruraux à Mourenx, aux diverses réunions du secteur d'Orthez et à l'après-midi de solidarité d'Arzacq animé par le formidable groupe ARRAYA.



*Jeunes retraités (à partir de 50 ans) rejoignez nous !*

*Vous serez les bienvenus car un nouveau souffle serait salutaire !*



## ● Rappel historique :

L'Amicale a été créée à Baigts en 1937. Elle est rattachée à la ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente. Par la pratique d'activités sportives, artistiques, culturelles, etc..., son but est de favoriser l'idéal laïque ainsi que le développement des facultés physiques, intellectuelles et morales de ses adhérents.

L'amicale est ouverte à tous, dans le respect des convictions individuelles et dans l'indépendance à l'égard des partis politiques et des groupements confessionnels.

**Actuellement, l'Amicale a terminé les travaux de mise en conformité. Nous sommes en règles désormais vis-à-vis de la préfecture. De plus, de nouveaux adhérents viennent nous apporter leurs idées et leurs compétences pour le plus grand bien de notre association. Mais, nous espérons toujours de nouvelles venues.**

## ● Activités :

Au cours de l'année, nous avons organisé deux **soirées théâtre** avec des troupes amateurs qui ont fort bien marché. Récemment, un vide-grenier a eu lieu avec succès puis qu'une quarantaine d'exposants se sont déplacés, ce qui a permis une belle fréquentation du public.



Le **sport loisir** (pas d'obligation de licences ou de cotisations) se concentre, pour l'instant, sur les sorties VTT Avec les beaux jours, les sorties pédestres ont repris depuis peu. Une nouvelle activité est en place depuis ce mois de février sous l'autorité de Sabine Urbistondo : la **sophrologie**.

L'atelier **peinture**, sous l'égide de Mr. Jean-Louis Lannes, se déroule toujours le mercredi après-midi à la salle de l'Amicale Laïque et se porte très bien. D'ailleurs par son biais, nous avons lancé en septembre 2008 un concours de peinture pour tous les artistes des environs. **Ce concours sera reconduit le 19 septembre prochain.**



Le 16 mai, nous avons organisé notre traditionnel rallye touristique. Un bel après midi de visite et de jeux, suivi d'une belle soirée en musique avec la chanteuse Clary's!!

Amicalement Votre...

*Pour tous renseignements ou pour louer notre salle, vous pouvez vous adresser au président Mr Urbistondo Serge (05.59.65.35.52) ou au secrétaire Mr. Castaingts Franck (05.59.65.36.51).*



# Ramous Baigts Basket



La saison 2008-2009 aura marqué un tournant pour le basket à Baigts. En effet, après une année d'entente avec le club voisin de Ramous, les dirigeants des deux associations se sont rendus à l'évidence : la FUSION était inévitable. Le RAMOUS BAIGTS BASKET est né ! (RBB pour les intimes).

Pour sa 1<sup>ère</sup> saison, le RBB compte une centaine de licenciés :

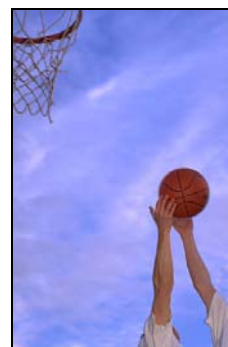
- 1 équipe séniors garçons,
- 2 équipes séniors filles,
- 1 équipe minimes filles,
- 1 équipe poussines,
- L'école de basket.



Les résultats sportifs : les séniors garçons et l'équipe 2 filles descendent en championnat Honneur département, l'équipe 1 fille se maintient en excellence département. La fierté du club cette année viendra de nos équipes jeunes avec les minimes filles qui échouent en ¼ de final du championnat honneur et les poussines qui sont allé jusqu'en ½ finale du challenge. Félicitations à ces deux équipes !!

Le RBB c'est aussi des animations toute l'année sur les deux sites que sont Ramous et Baigts : au total 8 animations :

- Soirée présentation des équipes,
- Soirée Halloween,
- Téléthon,
- Vœux du Club,
- Concours de coinchée,
- Soirée 1 €,
- Grand Repas de printemps,
- Tournoi de fin de saison.



Bref, des animations pour tout le monde et tous les âges !!

Les dirigeants du club tiennent à remercier les Batchois pour leur très bon accueil lors de la vente des calendriers du club, une première pour notre association. Merci beaucoup.

L'an prochain, le club souhaiterait se voir encore plus mobiliser les gens extérieurs à notre association pour les repas, concours de coinchée ou autres manifestations, alors comptez sur nous pour faire un max de bruit : le RBB est plus motivé que jamais !!!!

Pour tout renseignement, contacter Aurélie DARRIEUTORT : 06.74.41.66.24.

# France-Espagne Pêche



L'hiver s'achève, le temps des bilans aussi. Il nous faut maintenant regarder devant, se préparer pour cette nouvelle saison. Déjà, au petit matin, les multiples ronds sur l'eau témoignent d'une activité renaissante des poissons.

Peut-être leur tarde-t-il de retrouver leurs amis pêcheurs ? Comme je les comprends !!

Chez nous le programme est inchangé : actions envers le monde de la pêche.

En Espagne, c'est la grande inconnue. Nous savons déjà que la forte récession dans ce pays aura des répercussions sur l'organisation des championnats et on nous annonce déjà un triplement des frais d'organisation qui retomberont automatiquement dans le montant des inscriptions. Une seule solution : payer et être solidaires.





## Ils sont sur le podium ! Ils montent en D2...

...on pourrait résumer la saison par ces deux titres, mais le foot à Baigts, ce n'est pas que l'équipe fanion. L'entente Baigts / Bérenx c'est aussi 142 licenciés, 24 dirigeants, qui font vivre le village.

Des plus petits en catégories débutants, qui viennent de fêter dignement leur fin de saison, en passant par les benjamins, les 13 ans, les poussins, enfin toute cette jeunesse qui gravite autour du stade, et qui anime fort bien notre village.

Oui, Mesdames et Messieurs réussite totale pour ces dirigeants qui donnent de leur temps libre pour éduquer ces enfants dans le respect, l'amitié et le partage. Les résultats sportifs cette saison sont présents, mais est ce bien là le principal ?

Notre club, votre club a grandi dans un esprit de camaraderie, et la pôle position de notre équipe fanion en est la récompense. La cerise sur le gâteau, qui fait, que les demandes d'inscriptions pour pratiquer le football dans notre club, sont de nouveau en nette augmentation, et cette année plus que jamais nous aurons besoin de tout votre soutien. Vous étiez 252 à pousser derrière nos couleurs lors du dernier match à domicile, et la presse ne s'est pas trompée en vous qualifiant de public en or.

Vous êtes formidables, et sans vous, rien ne serait pareil, aussi à juste titre je veux vous remercier, et vous écrire que dès la saison prochaine, nous essaierons de faire aussi bien.

Mais l'avenir du club passe par son école de foot, dont la bonne réputation dépasse largement les frontières de notre village. Pour la saison à venir Patrice Calvo en sera le responsable, et avec lui, tous les dirigeants qui œuvrent depuis bien longtemps, ont choisi de continuer l'aventure. Le club est un vecteur de communication et d'unité sociale, et je reste persuadé que nous pouvons faire plus pour la promotion de notre village. Nous voulons que le club vive, nous voulons que notre village vive, nous voulons que notre jeunesse reste chez nous, car nous n'avons rien à envier aux clubs soit disant supérieurs.

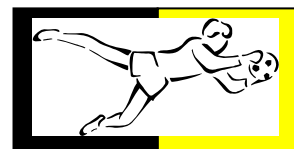
Le Football Club Baigts / Bérenx, c'est du sérieux, c'est du solide, et nous croyons dur comme fer en l'avenir, nous espérons votre soutien, votre aide, et soyez sûrs de notre volonté de vous être agréables au possible.

La saison vient de se terminer, qu'il nous faut se projeter sur la future, et toute candidature sera la bienvenue.

Pour toute nouvelle inscription merci de téléphoner au 06 80 85 88 14 (le prési.) ou au 06 70 45 19 40 (Max) vous serez les bienvenus ... Merci.

C Bordenave.

*Président*







# Association des Parents d'Elèves









L'APE de l'école de Baigts n'est constituée que d'une douzaine de personnes qui réfléchissent et mettent en place des manifestations dont les bénéfices servent à financer les divers projets pédagogiques décidés par les institutrices.

Pour cette année 2008-2009 les **manifestations** ont été nombreuses et variées :

-  La vente de chocolats.
-  Le vide grenier.
-  Le loto.
-  La vente de pâtisseries à domicile.






Tous les bénéfices ont permis à tous nos enfants de participer à **diverses activités** :

-  Une sortie au verger de Sault de Navailles (cycles 1 et 2).
-  Une sortie cinéma (cycle1).
-  Une sortie à Brassempouy (cycle3).
-  Paiements des transports lors de sorties.
-  Achats des cadeaux de Noël pour tous les cycles.
-  Achats de livres pour les élèves partant en 6<sup>e</sup>.



La **nouveauté** cette année a été d'organiser un loto à la salle Orthez-Loisirs. Les bénéfices de cette manifestation ont été conséquents et vont permettre de mettre en place d'autres activités :

-  Séjour de 2 jours à Narcastet en juin 2009 (cycles 2 et 3).
-  Visite au zoo d'Asson en juin 2009 (cycle1).
-  La fête de l'école prévue l'après-midi du 27 juin avec un spectacle des enfants et un spectacle de clown.

Dans le financement de ces dernières manifestations la mairie participe de façon exceptionnelle à la hauteur de 1000 euros.

Pour cette année l'APE a essayé de diversifier ses actions afin d'avoir plus de bénéfices mais cela n'est possible que par l'implication et le bénévolat des parents. Comme dans beaucoup d'association un petit groupe de personnes organise et supporte les contraintes alors que la totalité des enfants bénéficient des avantages. La participation de l'APE aux diverses dépenses n'est pas un dû et celle-ci n'a été possible que par l'investissement de trop peu de personnes. A titre indicatif l'APE a versé 3600 euros pour la totalité des activités et a permis à tous les enfants de participer aux divers projets proposés.

Pour terminer juste un petit rappel : Qu'est ce qu'une association de parents d'élèves ?

Une association de parents est un groupe de parents représentatif de l'ensemble des parents d'une commune qui s'intéresse à l'éducation de ses enfants et suscite la participation de tous les parents pour collaborer avec l'école. Son souci premier est d'organiser un dialogue permanent entre tous les partenaires de l'école pour le bien-être de tous les enfants.

La Présidente  
*Sandra GAHAT*



## La Chasse : une Alternative Environnementale.

Quelle joie d'entendre le bruit « magique » d'un vol de palombes au dessus de nos têtes, nous pourrions presque les toucher du doigt, quelle joie d'entendre le bruit de la clochette de son compagnon de chasse au plus profond d'un bois en train de chercher « la morderée », la bécasse de nos rêves, quelle joie de surprendre le bond majestueux du Prince de nos forêts, déjouant par sa ruse la course de la meute menant à ses trousses, quelle joie d'entendre le bruit des animaux dans leur élément naturel, un écureuil besogneux à la recherche de nourriture à l'approche de l'hiver, des rouges-gorges dans un roncier s'appêtant à passer la nuit, sans oublier le renard au détour d'une clôture, fuyant comme à son habitude. Je ne serais pas complet si j'oubliais de parler de celui qui hante nos rêves les plus secrets, la bête noire, celui par qui vient la peur de le rencontrer d'un peu trop près, celui qui nous donne le plus de fil à retordre, celui qui transperce nos chiens de ses défenses acérées comme des lames de rasoir, j'ai nommé le grand vieux solitaire, le sanglier.

Tous ses plaisirs sont à la portée des chasseurs de notre commune, grâce aux dons de leurs terres de nos amis propriétaires, peut importe le résultat de notre quête, car bredouille nous rentrons bien des fois, mais jamais dans image d'une nature encore préservée au sein de notre commune.

Que l'on fasse avec ou sans chien, seul ou en équipe, avec un fusil ou un arc, chacun reviendra avec des anecdotes souvent riches d'émotion, pleines de moments naturels et avec l'envie de partager ce moment avec son entourage ou quelqu'un de novice.

Par ce premier encart dans le carnet municipal, je souhaite donner l'envie au plus grand nombre et particulièrement aux plus jeunes d'entre nous, de tenter l'aventure de la chasse, l'aventure de la nature, l'aventure de l'effort, car c'est cela que peut vous apporter la pratique de la chasse, sans oublier une aventure collective marquée par des moments de convivialité et de nombreux projets pour lesquels chacun d'entre nous est prêt à s'investir.



Remise d'un beau trophée à Mme Bellehigue Claudine, son 1<sup>er</sup> brocard, par Eric Cambot, le plus jeune de notre association

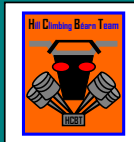
Parmi cela, je pourrais citer notre projet de proposer un lieu où chasseurs et amoureux de la nature pourraient se retrouver, celui où nous réimplantions le faisan commun, et pour cela nous avons fermé sa chasse depuis trois saisons, tout comme le lièvre qui fait l'objet de toute notre attention afin qu'il repeuple notre territoire, le pari est presque gagné. Nous souhaitons également continuer à participer à la fête communale, tellement la présentation de l'an passé a été un véritable succès. Bien d'autres actions ponctuent notre association, mais afin de vous laisser l'eau à la bouche et de vous donner l'envie de nous rejoindre, je n'en dirais pas plus.

Avant de conclure, un grand merci à tous nos adhérents, aux membres actifs, aux membres du bureau pour leur engagement au quotidien, et aussi un grand merci aux plus anciens d'entre nous pour les actions passées qui nous permettent aujourd'hui de profiter de cette nature giboyeuse.

*Le Président de la Société de Chasse de Baigts de Béarn.*

*Contacts : Marc CARRASQUET : 342 chemin Serres - 64 300 Baigts de Béarn 05.59.65.33.41  
Dominique LABASTE : 1227 chemins Serres - 64 300 Baigts de Béarn 06.83.93.05.67  
Bernard LAHITETTE : 432 chemin du Riche - 64 300 Baigts de Béarn 06.89.02.68.18  
Thierry MANESCAU : 228 impasse Labasse - 64 300 Baigts de Béarn 05.59.65.36.61 / 06.80.47.07.70  
Thierry MARLAT : 119 chemin Tilhete - 64 300 Baigts de Béarn 06.86.96.99.39*

# Hill Climbin Béarn Team



Hiver 2007 Guilhem Mousques décide de s'attaquer à un projet qui le travaille depuis quelques années :

## Les Montées Impossiblees.



Sa Suzuki 1100 gsxf est alors «sacrifiée» pour devenir le premier proto du HCBT



Il réunit autour de lui quelques amis, et l'association loi 1901 **Hill-Climbing Béarn Team** voit le jour début 2008 avec le soutien de partenaires locaux.

Durant l'hiver et le printemps, la transformation de la bête s'effectue puis viennent les premiers essais en avril. Le proto est alors inscrit en catégorie amateur sur trois courses du championnat 2008.

**Juin** : Première sortie à **Decazeville** dans l'Aveyron. Sébastien Del Olmo au guidon. La machine répond bien mais la rampe de carburation rend l'âme au troisième essai

**Aout** : Tout le team et nombre de ses supporters mettent le cap sur **Arette**, bien décidés à voir Guilhem se rapprocher au maximum du sommet de la colline mythique du Hill-Climbing international. Hélas, un nouveau problème de carburation apparait, rendant chaque tentative du président infructueuse.

**Novembre** : **Lamure** (Rhône), la finale de la saison, devient alors notre dernière cartouche pour tenter de quitter le statut de figurant. De sérieuses modifications ont eut lieu sur le proto et Guilhem est remonté à bloc.

**A la troisième tentative, il décroche la seconde place sur le podium contre près de vingt participants.**



2009

Fort et fier de ce succès, le HCBT se lance dans la réalisation d'un second proto sur la base d'une Yamaha 750 fz.

Actuellement en dernière phase de montage, ce proto piloté par Laurent Austruy, ainsi que le précédent dont Guilhem reprend les rennes, sont inscrits au Championnat National 2009.

Saison où figure en bonne place Arette, épreuve de la Coupe d'Europe où plus de 10 nations viendront s'affronter.



**Dimanche 21 juin**, le **Hill-Climbing Béarn Team** reprendra la route avec ses deux protos et le noyau dur de l'asso. Direction : **Bernex** en Savoie afin de disputer sa première course de la saison.

Pour plus d'informations nous concernant, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site

Baigts Infos - juin 2009

Réalisé et édité par la commune de Baigts de Béarn

<http://hillclimbinbearnteam.com>

page 30

Ne jetez pas, lisez, archivez ou recyclez !

# 11. Bibliothèque



La bibliothèque, ouverte à tous depuis maintenant Janvier 2007, offre aux habitants de Baigts et des alentours l'accès à la lecture. Pour la modique somme de 5 € par an et selon modalités, tout le monde peut emprunter des livres, 3 par personne enfants ou adultes pour une période d'un mois maximum.

La bibliothèque fait partie du réseau de lecture publique du canton d'Orthez. La médiathèque J.L. Curtis assure la coordination et l'animation.

Dans ce cadre, nous proposons différentes animations.

Le Samedi 04 juillet 2009, balade contée sur les chemins de Baigts, animée par Pascale Ségura, conteuse professionnelle et spécialiste en découverte-nature. Le rendez-vous à la bibliothèque est fixé à 15 heures.

Les mois d'octobre et novembre 2009 seront quant à eux marqués par un programme d'animations proposé autour du thème de la frontière (expo, ateliers, spectacle jeunesse, apéro-lecture).

Dès le début juillet, la bibliothèque vous propose ses nouvelles acquisitions de romans et documentaires à emporter chez vous ou sur votre lieu de vacances pour faire le plein d'évasion et de divertissement !!!!

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Tel. : 05.59.65.32.24

Mercredi de 10 h à 11 h 30

Jeudi de 15 h 30 à 16 h 30

Vendredi de 17 h à 18 h 30

Samedi de 10 h à 12 h

Les personnes intéressées par la vie de la bibliothèque et qui veulent donner un peu de leur temps sont les bienvenues. Pour cela il suffit de s'inscrire à la bibliothèque ou à la mairie.

## 12. Souvenirs d'antan

---

*Oh le bon air !*

*Quel dommage que les pauvres en profitent !*

*Cette phrase prononcée sur la terrasse du château Bellevue où se prélassaient à longueur d'année les châtelains et leurs relations, je ne l'ai jamais oubliée.*

*J'habite le hameau depuis 1923, mes parents métayers à Bonnut avaient déménagé Maison Mounich pour une métairie plus importante. Nous étions 7 enfants.*

*J'ai connu toute gamine la dure condition des métayers de l'époque. Contraints à tout partager, récoltes, bétail, volailles, jambons,...etc.*

*Redevables de travaux chez les châtelains, totalement soumis à Monsieur et Madame.*

*Tout a beaucoup changé depuis, ce métayage n'existe plus. Les châtelains ont fini leurs jours ruinés...juste retour des choses.*

*L'air du hameau est toujours aussi bon à respirer. Je vous invite à en profiter.*



*Alice,*

*96 ans depuis le 30 mai dernier*



# 13. Etat Civil 2008

---



## Naissances 2008

ACACIO Gaëtan  
BOISSY Mélinda  
CHANTELDOUBE Luane  
DUBRASQUET Aurélien  
DUPOUY Inès Chloé Nadine  
LALANNE Adrien  
PAULI Kalya Denise  
PIGELET--PATHOUOT Joachim Damien Jean  
SAYUS Éthan



## Mariages 2008

BRIEUX Christophe	&	BLOY Patricia
DOMERCQ Benoit	&	LALANNE Elodie
DUSFOUR Jean Michel	&	ROBERT Martine Françoise
LE FLOCH Sébastien	&	NISS Johanna Muriel Paulette
RAYON Guillaume Charles-Maxime	&	LABISTE Carole
SAINT-ANTOINE Stanislas Pascal Marie	&	MOUTON Pauline Marie Jacqueline Françoise
TANFIN Bernard	&	POULITOU Aurore



## Décès 2008

CASTAGNET Marie Madeleine  
CYR Françoise Marie Marguerite  
DESTRIKATS Michelle  
HEGUILLOR Grat  
HOURBEIGT Jean Baptiste  
LABORDE Caroline  
LACOSTE Jeannine  
LESPES Louis  
NAULÉ Paul Georges



# 14. Site Internet de la C.C.C.O.

La Communauté de Communes du Canton d'Orthez vient d'inaugurer et de mettre en ligne son site internet. Au-delà des informations propres à l'intercommunalité, vous y trouverez une page d'information sur la commune de Baigts de Béarn.

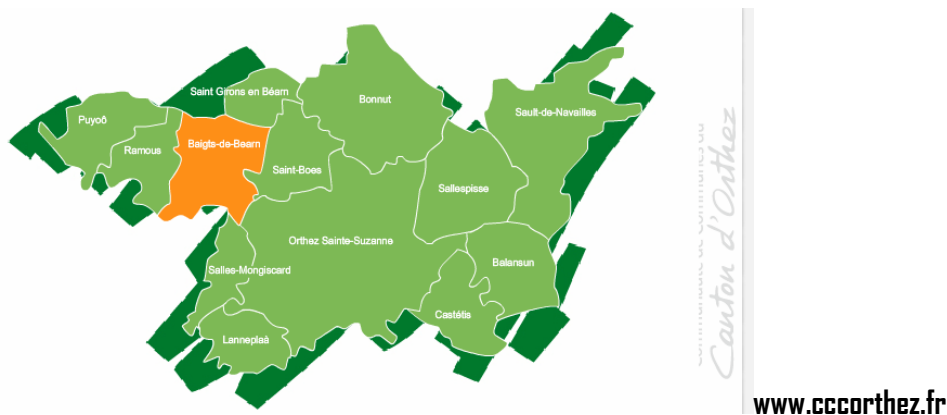
Le site donne de nombreuses informations sur les **activités et manifestations** qui se déroulent sur le territoire à travers :

- un AGENDA indiquant les prochaines manifestations –bandeau à droite de la page d'accueil.
- une ACTUALITE retraçant les évènements et autres activités passés, en cours ou à venir.

Si vous, **associations, particulier**, souhaitez contribuer à la vie du site et y inclure des dates pour l'Agenda ou des articles pour l'Actualité, deux personnes sont vos correspondants pour la commune de Baigts :

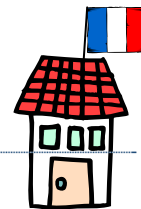
- Bernadette BOUCHS – secrétaire de mairie ☎ 05.59.65.33.09 ✉ [commune-baigts-de-bearn@wanadoo.fr](mailto:commune-baigts-de-bearn@wanadoo.fr)
- Emmanuel PARENT – conseiller municipal ☎ 05.59.65.35-50 ✉ [maison.mounich@orange.fr](mailto:maison.mounich@orange.fr)

Vous pouvez leur envoyer vos informations pour quelles paraissent ensuite sur le site de la CCCO.



**Et pourquoi pas le site internet de la commune de Baigts de Béarn ?** Si vous avez la fibre internet, la commission Info-Accueil-Information serait heureuse de vous connaître et de vous voir participer à la création du site internet de la commune. Toutes les bonnes volontés et compétences seront les bienvenues. Merci de vous faire connaître en mairie.

# 15. Avis de la mairie



## ● Passeport Biométrique

Dans le cadre d'une directive européenne, la France, comme tous les Etats membres de l'Union Européenne, délivrera sur tout son territoire un passeport biométrique, contenant les empreintes digitales numérisées de leur titulaire.

Plus aucune forme de passeport ne sera délivrée à partir du 8 juin, toutefois les documents actuellement en service resteront valables jusqu'à leur expiration.

A compter de cette date, **la mairie de BAIGTS ne pourra plus recevoir les demandes de passeport**. Seules 24 mairies dans les Pyrénées Atlantiques sont équipées du matériel nécessaire. Dorénavant, vous devrez vous adresser à la mairie de votre choix (même hors département)

### **Le passeport biométrique est...**

... un document d'identité et de voyage hautement sécurisé incluant un composant électronique où sont enregistrés l'état civil, la photo et les empreintes digitales numérisées du titulaire.

### **Les demandes ...**

... doivent être déposées par le demandeur lui-même dans :

une des 24 mairies équipées d'une station d'enregistrement dans les Pyrénées-Atlantiques.

ou dans une des 2000 autres stations réparties à travers la France.

L'imprimé est à retirer et à remplir impérativement sur place.

### **Les mairies équipées dans les Pyrénées-Atlantiques sont ...**

Accous, Anglet, Arudy, Bayonne, Biarritz, Bidache, Cambo-les-bains, Hasparren, Laruns, Lembeye, Monein, Morlaàs, Mourenx, Navarrenx, Nay, Oloron-Sainte-Marie, Orthez, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Soumoulou, Tardets-Sorholus, Thèze.

### **Les pièces à fournir sont...**

... les mêmes que celles demandées auparavant.

Les photographies pourront être prises directement en mairie lors du dépôt de la demande. Toutefois le demandeur pourra amener ses photos d'identité qui devront être conformes aux exigences réglementaires.

### **Les empreintes...**

... de 8 doigts seront numérisées lors de la demande en mairie. C'est pourquoi la demande devra être faite impérativement par le demandeur en personne. Les enfants de moins de 6 ans en seront dispensés.

### **La Préfecture ...**

... recevra les dossiers par voie électronique (liaison sécurisée). Les agents de la Préfecture vérifieront que la demande est conforme et autoriseront la fabrication et la délivrance du passeport.

### **Le passeport sera remis...**

... à son titulaire, aucune procuration ne sera acceptée. Le passeport sera délivré à la **Mairie du lieu de dépôt après identification par empreintes digitales**.

**Le passeport biométrique sera valable ..... 10 ans pour un majeur, 5 ans pour un mineur.**

### **Le passeport biométrique coûtera ...**

... 89 euros pour un majeur avec photo prise en mairie (88 € si la photo est fournie par le demandeur)

... 49 euros pour un mineur de 15 ans et plus, avec photo (44 € si la photo est fournie).

... 20 euros pour un mineur de moins de 15 ans, avec photo (19 € si la photo est fournie).

## ● Carte d'Identité

Les demandes et retrait sont toujours effectués en Mairie. **Nouveauté** : La loi 1425 du 27/12/2008 a introduit un droit de timbre de 25 € pour le renouvellement de la carte nationale d'identité en cas de non présentation de la carte à renouveler. En dehors de ce cas, la délivrance de la carte d'identité reste gratuite. Il est conseillé de faire réaliser les photographies par un professionnel. Trop de clichés ne respectent pas les nouvelles normes et sont refusés par la Préfecture !

## ● Recensement militaire

Il est nécessaire de rappeler que les jeunes (filles et garçons) doivent se présenter à la Mairie dès leurs 16 ans accomplis pour se faire recenser. L'attestation de recensement délivrée est indispensable pour l'inscription à un examen ou à l'apprentissage à la conduite.... Pensez-y !

## ● Recensement de la population

Il s'est déroulé du 15 janvier au 14 février. Merci à nos deux agents recenseur, Mesdames ALBERTI Geneviève et DULAU Marion pour le travail accompli.

Merci également à l'ensemble de la population pour l'accueil qui leur a été réservé.

**809** : c'est le chiffre officiel de la population de BAIGTS au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Ce chiffre a été calculé sur la base du recensement de 2004 (et non de 2009). L'INSEE établira une population officielle chaque année et se basera pour 2010 sur les résultats de recensement de cette année.

## ● Inondations

**INONDATIONS du 11 février 2009** : la Commune a été reconnue sinistrée « catastrophe naturelle » pour les inondations. Toutefois, le dossier doit repasser en commission ministérielle suite à une erreur sur la date de l'évènement.

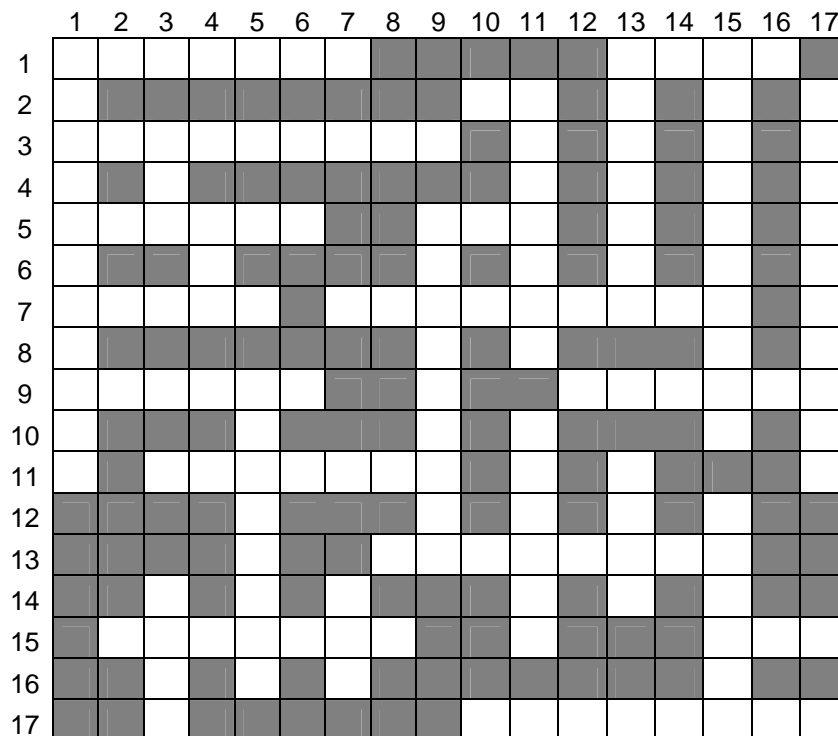
## ● Accueil des nouveaux Batchois

Afin d'améliorer leur accueil et guider les nouveaux Batchois dans leur nouvel environnement, la commission Accueil-Information a édité un **Livret d'Accueil** qui sera remis aux nouveaux arrivants. La cérémonie de la fête des mères du 6 juin dernier a été l'occasion de remettre à un certain nombre les premiers exemplaires de ce livret. Pour ceux qui le souhaitent, le livret est téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes du Canton d'Orthez sur la page de la commune de Baigts : [www.cccorthez.fr](http://www.cccorthez.fr)



# 16. Jeux

## ● Mot croisés



Horizontalement	Verticalement
1. Nom du maire actuel - Entraide agricole	1. Lotissement à proximité de l'Ecole
2. Oui dans le Sud	3. Joli mois - Sport basque
3. Nom du Lotissement sur la route de St Boès	4. Coopérative pour Jurançon
5. Mot désignant le creux de la vallée - Tel est l'air du hameau	5. Nom du chemin donnant sur la Place de la Mairie, désignant des "forteresses"
7. Un des principaux sommets de la chaîne occidentale des Pyrénées, visible depuis le haut du village - Nom de la "Vieille Route" traversant le village	7. Nom d'un des cinq ruisseaux qui irriguent la commune
9. Acquéreur du fameux château en 1972 - Salle de sport ou salle des fêtes ?	9. Etablissement batchois pour l'embellissement de nos jardins
11. Famille sans qui la vie rurale batchoise aurait pu manquer de sel, de poivre, de sucre, de...	11. Célèbre rue de Baigts - Ancienne bâtisse, non loin de la station d'épuration
13. Nom de l'imposante bâtisse, vers le quartier des Serres	13. Auberge du village - de Pau ou d'Oloron
15. Nom du Maire en 1908 - Préfecture du 64	15. Nom du chemin où est construite la dernière maison du village (D315 vers St Boès) - Edifice de style "suisse »
17. Chaîne du département	17. Nom de l'église

Merci à Monique et ses collègues pour les infos prélevées dans les questions du rallye 2007 de l'Amicale Laïque

## ● SUDOKU

					8			1
				5	1			3
5		6				8		
		4	1		5			
		8				4		
			9		7	5		
		3				2		4
7			2	6				
6			8					

